



AR Prefecture

043-214300329-20250728-2025_060-DE **EXTRAIT DU REGISTRE**
 Reçu le 01/08/2025 **DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
 Publié le 01/08/2025 **DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 19

L'an deux mil vingt-cinq le 28 juillet à 18h45

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.Date de la convocation : 21/07/2025

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON,
 Christian GIRARD, Gilles AUDRAS, Patrice LHOSTE, Raymonde
 HABOUZIT, Roland SEUX, Bernadette PELISSIER, Thierry SOLEILHAC,
 Christiane PAUZON, Sébastien GAGNE, Serge ABOULIN, Sabine
 JOUVHOMME, Denis CLAMENS.

Excusés :

Valérie GAGNE qui a donné procuration à Patrice LHOSTE

Anne-Marie TORE qui a donné procuration à Franck PAILLON

Christine SIMON qui a donné procuration à Bernadette PELISSIER

Laetitia PRADINES qui a donné procuration à Sabine JOUVHOMME

Secrétaire de séance : Denis CLAMENS

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DM1 BUDGET annexe Pole Sante Commune 2025

Vu l'article L. 1612-11 du code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération 2025-033 du conseil municipal en date du 15 avril 2025 approuvant le
Budget Primitif du Pôle Santé,

Monsieur le Maire expose :

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du
 code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au
 budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Considérant qu'une erreur a été commise lors de l'affectation des crédits au budget primitif
 du Pôle Santé, que les frais financiers auraient dû être enregistrés au compte 6611 et non au
 627,

Il convient de procéder à des modifications budgétaires sur le budget 2025 du Pôle santé
 comme suit :

43032	COMMUNE DE BLAVOZY	DM n°1 2025
-------	--------------------	-------------

Code INSEE

POLE SANTE

AR Prefecture

043-214300329-20250728-2025-069-DE

Reçu le 01/08/2025

Publié le 01/08/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM1 Frais Financiers affectation au 6611

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-627 : Services bancaires et assimilés	52 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	52 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0.00 €	52 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0.00 €	52 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	52 500.00 €	52 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- CONFIRME la nécessité de réaliser ce transfert de fond budgétisés ;
- AUTORISE le passage des écritures comptables.

Le Maire,
Franck PAILLON

Le secrétaire de séance,
Denis CLAMENS

Fait et délibéré le 28/07/2025
Pour extrait certifié conforme